

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>20005799000026</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>EPT BOUCLE NORD DE SEINE</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : COLOMBES

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)**

**ANNEE 2024**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	44

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	10 327 250,20	10 327 250,20
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>P</b>	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	11 719 244,41	11 719 244,41
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>P</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>22 046 494,61</b>	<b>22 046 494,61</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 592 726,59	0,00	2 394 673,62	2 394 673,62	2 394 673,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	578 959,13	0,00	565 282,77	565 282,77	565 282,77
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 171 685,72</b>	<b>0,00</b>	<b>2 959 956,39</b>	<b>2 959 956,39</b>	<b>2 959 956,39</b>
66	Charges financières	714 409,70	0,00	1 087 500,00	1 087 500,00	1 087 500,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 906 095,42</b>	<b>0,00</b>	<b>4 117 456,39</b>	<b>4 117 456,39</b>	<b>4 117 456,39</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 885 655,03		3 679 278,01	3 679 278,01	3 679 278,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 098 505,21		2 530 515,80	2 530 515,80	2 530 515,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>4 984 160,24</b>		<b>6 209 793,81</b>	<b>6 209 793,81</b>	<b>6 209 793,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 890 255,66</b>	<b>0,00</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****10 327 250,20****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 510 048,21	0,00	10 047 250,20	10 047 250,20	10 047 250,20
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	360 207,45	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>8 870 255,66</b>	<b>0,00</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>8 890 255,66</b>	<b>0,00</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 890 255,66</b>	<b>0,00</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****10 327 250,20****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (8)****6 209 793,81**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	267 374,40	267 374,40	267 374,40
21	Immobilisations corporelles	10 605 722,94	0,00	9 350 166,01	9 350 166,01	9 350 166,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>10 605 722,94</b>	<b>0,00</b>	<b>9 617 540,41</b>	<b>9 617 540,41</b>	<b>9 617 540,41</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 725 750,00	0,00	2 101 704,00	2 101 704,00	2 101 704,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 725 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 101 704,00</b>	<b>2 101 704,00</b>	<b>2 101 704,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>12 331 472,94</b>	<b>0,00</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>12 331 472,94</b>	<b>0,00</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****11 719 244,41****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 545 964,78	0,00	5 509 450,60	5 509 450,60	5 509 450,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>5 845 964,78</b>	<b>0,00</b>	<b>5 509 450,60</b>	<b>5 509 450,60</b>	<b>5 509 450,60</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 501 347,92	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 501 347,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>7 347 312,70</b>	<b>0,00</b>	<b>5 509 450,60</b>	<b>5 509 450,60</b>	<b>5 509 450,60</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 885 655,03		3 679 278,01	3 679 278,01	3 679 278,01

**EPT BOUCLE NORD DE SEINE - BUDGET ASSAINISSEMENT -**

Accusé de réception en préfecture  
 092-20057990-20240201-2024-S01-010-BF  
 Date de télétransmission : 09/02/2024  
 Date de réception préfecture : 09/02/2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 098 505,21		2 530 515,80	2 530 515,80	2 530 515,80
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 984 160,24</b>		<b>6 209 793,81</b>	<b>6 209 793,81</b>	<b>6 209 793,81</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 331 472,94</b>	<b>0,00</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>11 719 244,41</b>
---	----------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>6 209 793,81</b>
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 394 673,62		2 394 673,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	565 282,77		565 282,77
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 087 500,00	0,00	1 087 500,00
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	0,00	70 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 530 515,80	2 530 515,80
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 679 278,01	3 679 278,01
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>4 117 456,39</b>	<b>6 209 793,81</b>	<b>10 327 250,20</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 327 250,20</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 101 704,00	0,00	2 101 704,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	267 374,40	0,00	267 374,40
21	Immobilisations corporelles (6)	9 350 166,01	0,00	9 350 166,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>0,00</b>	<b>11 719 244,41</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>11 719 244,41</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 047 250,20		10 047 250,20
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	280 000,00		280 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>10 327 250,20</b>	<b>0,00</b>	<b>10 327 250,20</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 327 250,20</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 509 450,60	0,00	5 509 450,60
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 530 515,80	2 530 515,80
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 679 278,01	3 679 278,01
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>5 509 450,60</b>	<b>6 209 793,81</b>	<b>11 719 244,41</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>11 719 244,41</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>2 592 726,59</b>	<b>2 394 673,62</b>	<b>2 394 673,62</b>
60226	Vêtements de travail	4 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	10 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	413 577,38	250 900,00	250 900,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	2 032 149,21	2 044 773,62	2 044 773,62
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	98 000,00	99 000,00	99 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>578 959,13</b>	<b>565 282,77</b>	<b>565 282,77</b>
6218	Autre personnel extérieur	578 959,13	565 282,77	565 282,77
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>3 171 685,72</b>	<b>2 959 956,39</b>	<b>2 959 956,39</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>714 409,70</b>	<b>1 087 500,00</b>	<b>1 087 500,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	457 750,00	1 101 689,75	1 101 689,75
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	256 659,70	-14 189,75	-14 189,75
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>3 906 095,42</b>	<b>4 117 456,39</b>	<b>4 117 456,39</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 885 655,03</b>	<b>3 679 278,01</b>	<b>3 679 278,01</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>2 098 505,21</b>	<b>2 530 515,80</b>	<b>2 530 515,80</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 098 505,21	2 530 515,80	2 530 515,80
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 984 160,24</b>	<b>6 209 793,81</b>	<b>6 209 793,81</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 984 160,24</b>	<b>6 209 793,81</b>	<b>6 209 793,81</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>8 890 255,66</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 327 250,20</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	242 130,82
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	256 320,56
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-14 189,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

BF 2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 510 048,21	10 047 250,20	10 047 250,20
704	Travaux	203 000,00	1 233 333,33	1 233 333,33
70611	Redevance d'assainissement collectif	7 051 000,00	8 038 360,36	8 038 360,36
70613	Participations assainissement collectif	1 256 048,21	775 556,51	775 556,51
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	360 207,45	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	360 207,45	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	280 000,00	280 000,00
7588	Autres	0,00	280 000,00	280 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>8 870 255,66</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>8 890 255,66</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>8 890 255,66</b>	<b>10 327 250,20</b>	<b>10 327 250,20</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 327 250,20</b>
---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>267 374,40</b>	<b>267 374,40</b>
2031	Frais d'études	0,00	267 374,40	267 374,40
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>10 605 722,94</b>	<b>9 350 166,01</b>	<b>9 350 166,01</b>
21532	Réseaux d'assainissement	10 605 722,94	9 350 166,01	9 350 166,01
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>10 605 722,94</b>	<b>9 617 540,41</b>	<b>9 617 540,41</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 725 750,00</b>	<b>2 101 704,00</b>	<b>2 101 704,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 391 250,00	2 101 704,00	2 101 704,00
1681	Autres emprunts	334 500,00	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 725 750,00</b>	<b>2 101 704,00</b>	<b>2 101 704,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>12 331 472,94</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>12 331 472,94</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>11 719 244,41</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13118	Autres Subv. Équipt Etat	300 000,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>5 545 964,78</b>	<b>5 509 450,60</b>	<b>5 509 450,60</b>
1641	Emprunts en euros	5 545 964,78	5 509 450,60	5 509 450,60
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>5 845 964,78</b>	<b>5 509 450,60</b>	<b>5 509 450,60</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 501 347,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	1 501 347,92	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 501 347,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>7 347 312,70</b>	<b>5 509 450,60</b>	<b>5 509 450,60</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>2 885 655,03</b>	<b>3 679 278,01</b>	<b>3 679 278,01</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>2 098 505,21</b>	<b>2 530 515,80</b>	<b>2 530 515,80</b>
28031	Frais d'études	195 696,45	147 363,60	147 363,60
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	6 752,97	4 292,20	4 292,20
28153	Installations à caractère spécifique	463 228,74	608 960,00	608 960,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	388,30	388,30
28173	Constructions (mise à disposition)	61 811,50	11 333,30	11 333,30
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 364 674,05	1 735 760,40	1 735 760,40
28178	Autres immos corporelles (mad)	2 213,50	17 877,20	17 877,20
28182	Matériel de transport	4 128,00	4 540,80	4 540,80
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>4 984 160,24</b>	<b>6 209 793,81</b>	<b>6 209 793,81</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 984 160,24</b>	<b>6 209 793,81</b>	<b>6 209 793,81</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>12 331 472,94</b>	<b>11 719 244,41</b>	<b>11 719 244,41</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>11 719 244,41</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					<b>37 407 103,40</b>									
1641 Emprunts en euros (total)					37 407 103,40									
002003	SFIL CAFFIL	06/12/2000	06/12/2000	01/01/2002	533 571,56	F	Taux fixe à 6.29 %	6,290	6,290	EUR	A	P	O	A-1
020033	SFIL CAFFIL	01/02/2004	01/02/2004	01/02/2005	235 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,730	EUR	A	P	O	A-1
053733G	CAISSE D'EPARGNE	19/01/2021	03/03/2021	05/04/2021	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,601	EUR	T	C	O	A-1
10155231	Agence de l'eau Seine Normandie	19/05/2011	19/05/2011	18/05/2012	58 562,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1371/001	SOCIETE GENERALE	28/12/2015	28/12/2015	28/03/2016	500 000,00	F	Taux fixe à 1.67 %	1,670	1,705	EUR	T	X	O	A-1
301-Ass	SFIL CAFFIL	25/08/1997	25/08/1997	01/12/1997	609 796,07	F	Taux fixe à 6.74 %	6,740	6,912	EUR	T	C	O	A-1
302-Ass	SFIL CAFFIL	03/07/1998	03/07/1998	01/08/1999	320 142,94	F	Taux fixe à 5.78 %	5,780	5,780	EUR	A	P	O	A-1
312- Ass	CREDIT AGRICOLE	18/08/2000	18/08/2000	20/08/2001	457 347,05	V	(TAG 3M(Postfixé)-Floor -0.32 sur TAG 3M(Postfixé)) + 0.32	4,835	4,923	EUR	A	P	O	A-1
320- Ass	SFIL CAFFIL	10/12/2004	10/12/2004	01/12/2005	700 000,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,119	EUR	A	C	O	A-1
326-Ass	SFIL CAFFIL	29/12/2006	29/12/2006	01/01/2008	700 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,018	EUR	A	C	O	A-1
329-Ass	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/12/2008	24/12/2008	01/01/2010	767 000,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,540	EUR	A	C	O	A-1
331-Ass	SFIL CAFFIL	19/05/2010	30/07/2010	01/11/2010	639 224,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,452	EUR	T	P	O	A-1
332-Ass	CAISSE D'EPARGNE	07/07/2010	30/12/2010	30/03/2011	1 200 000,00	V	Euribor 3M + 0.53	1,540	1,572	EUR	M	C	O	A-1
335 - Ass	SFIL CAFFIL	30/12/2011	10/01/2012	10/04/2012	650 000,00	F	Taux fixe à 5.56 %	5,560	5,677	EUR	T	C	O	A-1
337- Ass	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2013	16/12/2013	05/04/2014	250 000,00	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,280	EUR	T	C	O	A-1
338-Ass	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2014	09/01/2015	15/04/2015	200 000,00	V	Euribor 3M + 1.08	1,160	1,182	EUR	T	C	O	A-1
45	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2015	22/03/2016	10/06/2016	491 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1
8515097	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2008	22/12/2008	25/02/2010	171 375,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,400	EUR	A	P	O	A-1
ASS-020	SFIL CAFFIL	19/12/2003	19/12/2003	01/01/2005	972 000,00	F	Taux fixe à 5.25 %	5,250	5,250	EUR	A	C	O	A-1
ASS-028	SFIL CAFFIL	03/04/2006	08/03/2006	01/04/2007	500 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,089	EUR	A	P	O	A-1
ASS-030	SFIL CAFFIL	01/05/2007	16/04/2007	01/05/2008	590 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,576	EUR	A	P	O	A-1
ASS-033 Ream	SOCIETE GENERALE	31/10/2007	10/06/2008	10/06/2009	2 000 000,00	C	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,541	EUR	A	P	O	A-1
ASS-034	CAISSE D'EPARGNE	06/03/2009	31/12/2008	31/03/2009	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-036	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2009	04/10/2010	04/01/2011	500 000,00	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,711	EUR	T	P	O	A-1
ASS-037	SOCIETE GENERALE	22/11/2011	30/12/2011	30/03/2012	1 139 000,00	F	Taux fixe à 4.48 %	4,480	4,623	EUR	T	C	O	A-1
ASS-039	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2009	30/12/2011	30/03/2012	750 000,00	F	Taux fixe à 4.08 %	4,080	4,143	EUR	T	P	O	A-1
ASS-040	SOCIETE GENERALE	27/12/2012	27/12/2012	27/03/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4.55 %	4,550	4,697	EUR	T	C	O	A-1
ASS-042	SFIL CAFFIL	18/12/2014	01/01/2015	01/01/2016	2 456 634,81	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,038	EUR	A	P	O	A-1
ASS-043	SFIL CAFFIL	18/12/2014	01/01/2015	01/01/2016	776 485,30	F	Taux fixe à 2.15 %	2,150	2,181	EUR	A	P	O	A-1
ASS-044	SFIL CAFFIL	18/12/2014	01/01/2015	01/01/2016	98 495,26	F	Taux fixe à 2.15 %	2,150	2,181	EUR	A	P	O	A-1
Ass-3941(DO)	DEXIA CL	14/12/1998	01/02/1999	01/02/2000	91 469,41	F	Taux fixe à 5.08 %	5,080	5,080	EUR	A	P	O	A-1
MIN542157EUR	SFIL CAFFIL	04/01/2022	02/05/2022	01/09/2022	500 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	T	C	O	A-1
MIN542158EUR	SFIL CAFFIL	04/01/2022	02/05/2022	01/09/2022	2 500 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	T	C	O	A-1
MIN542159EUR	SFIL CAFFIL	04/01/2022	02/05/2022	01/09/2022	1 000 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	T	C	O	A-1
MIN543694EUR	BANQUE POSTALE	29/12/2022	06/12/2023	01/04/2024	350 000,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,210	3,249	EUR	T	C	O	A-1
MIN543695EUR	BANQUE POSTALE	29/12/2022	06/12/2023	01/04/2024	400 000,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,210	3,249	EUR	T	C	O	A-1
MIN543696EUR	BANQUE POSTALE	29/12/2022	06/12/2023	01/04/2024	500 000,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,210	3,249	EUR	T	C	O	A-1
MIN543697EUR	BANQUE POSTALE	29/12/2022	06/12/2023	01/04/2024	900 000,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,210	3,249	EUR	T	C	O	A-1
MX2531119COL-BNSEINE	ARKEA	26/12/2023	28/12/2023	30/03/2024	6 900 000,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,807	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>3 887 715,60</b>									
1681 Autres emprunts (total)					3 887 715,60									
0618211/01	Agence de l'eau Seine Normandie	06/03/2009	06/03/2009	05/03/2010	1 796,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
0622601/01	Agence de l'eau Seine Normandie	23/09/2009	23/09/2009	22/09/2010	64 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

EPT BOUCLE NORD DE SEINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture  
092-200057990-20240201-2024-S01-010-BF  
Date de télétransmission : 09/02/2024  
Date de réception préfecture : 09/02/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10057171/01	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2009	18/02/2009	17/02/2010	58 079,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10108151/01	Agence de l'eau Seine Normandie	15/10/2009	15/10/2009	14/10/2010	9 882,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10109301/01	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	9 890,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10193741/01	Agence de l'eau Seine Normandie	24/05/2012	24/05/2012	23/05/2013	31 459,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1020780102	Agence de l'eau Seine Normandie	09/07/2015	09/07/2015	08/07/2019	48 857,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10212621/01	Agence de l'eau Seine Normandie	16/07/2010	23/07/2015	22/07/2016	24 291,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10220351/01	Agence de l'eau Seine Normandie	24/05/2012	24/05/2012	23/05/2013	74 098,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10236271/01	Agence de l'eau Seine Normandie	06/06/2013	06/06/2013	20/02/2014	27 810,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10350711/01	Agence de l'eau Seine Normandie	07/11/2013	07/11/2013	06/11/2014	24 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10366811/01	Agence de l'eau Seine Normandie	22/11/2012	18/10/2016	17/10/2017	16 623,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1037830	Agence de l'eau Seine Normandie	16/10/2012	03/09/2015	02/09/2016	12 309,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1050947-4	Agence de l'eau Seine Normandie	25/05/2014	25/05/2014	25/05/2015	80 760,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1052057	Agence de l'eau Seine Normandie	18/06/2015	18/06/2015	17/06/2016	143 303,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1066311	Agence de l'eau Seine Normandie	12/12/2017	12/12/2017	12/12/2018	85 111,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1075201	Agence de l'eau Seine Normandie	26/02/2018	12/09/2019	12/09/2020	59 940,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1081853	Agence de l'eau Seine Normandie	26/02/2019	15/12/2021	15/12/2022	278 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2010-03	Agence de l'eau Seine Normandie	16/09/2008	01/01/2016	08/12/2016	350 358,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2011-05	Agence de l'eau Seine Normandie	11/07/2011	01/01/2016	10/07/2016	49 115,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2011-06	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2016	01/01/2016	22/09/2016	235 320,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2011-07	Agence de l'eau Seine Normandie	24/10/2008	01/01/2016	02/11/2016	111 872,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2013-03	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2011	01/01/2016	23/10/2016	16 763,06	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2013-04	Agence de l'eau Seine Normandie	08/11/2011	01/01/2016	23/10/2016	37 245,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

EPT BOUCLE NORD DE SEINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture  
092-200057990-20240201-2024-S01-010-BF  
Date de télétransmission : 09/02/2024  
Date de réception préfecture : 09/02/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2015-01	Agence de l'eau Seine Normandie	16/10/2012	01/01/2016	10/06/2016	484 942,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2016-01	Agence de l'eau Seine Normandie	07/11/2014	20/10/2016	19/10/2017	130 754,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2016-02	Agence de l'eau Seine Normandie	07/11/2014	20/10/2016	19/10/2017	82 826,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
333-Ass	Agence de l'eau Seine Normandie	20/04/2011	20/04/2011	19/04/2012	106 606,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
334-Ass	Agence de l'eau Seine Normandie	23/03/2011	23/03/2011	22/03/2012	74 399,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
336 - Ass	Agence de l'eau Seine Normandie	04/07/2013	04/07/2013	03/07/2014	100 331,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-035	Agence de l'eau Seine Normandie	11/05/2010	11/05/2010	10/05/2011	29 361,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS-038	Agence de l'eau Seine Normandie	19/07/2010	28/02/2012	27/02/2013	245 662,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS-041	Agence de l'eau Seine Normandie	08/07/2013	08/07/2013	08/07/2014	48 512,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Ass-0421051/01	Agence de l'eau Seine Normandie	27/01/2010	27/01/2010	26/01/2011	96 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Ass001/10042671/01	Agence de l'eau Seine Normandie	03/04/2008	05/08/2009	04/08/2010	93 450,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Ass002/10208211/01	Agence de l'eau Seine Normandie	05/08/2010	27/10/2010	26/10/2011	79 416,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Ass003/10428451/01	Agence de l'eau Seine Normandie	12/09/2013	22/10/2015	26/11/2015	275 212,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Rue Henri Dunant-DO	Agence de l'eau Seine Normandie	23/03/2011	23/03/2011	22/03/2012	29 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Rue des Champarons-DO	Agence de l'eau Seine Normandie	23/03/2011	23/03/2011	22/03/2012	49 021,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ass-67	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2009	16/12/2009	15/12/2010	109 040,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>41 294 819,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		24 765 752,35					1 764 988,20	734 438,36	0,00	242 130,82
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 765 752,35					1 764 988,20	734 438,36	0,00	242 130,82
002003	N	0,00	A-1	245 405,06	7,00	F	Taux fixe à 6.29 %	6,290	24 537,81	15 435,98	0,00	13 853,96
020033	N	0,00	A-1	17 595,40	0,08	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	17 595,40	832,33	0,00	0,00
053733G	N	0,00	A-1	3 450 000,00	17,01	F	Taux fixe à 0.6 %	0,601	200 000,00	20 250,00	0,00	4 604,17
10155231	N	0,00	A-1	11 712,44	2,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 904,13	0,00	0,00	0,00
1371/001	N	0,00	A-1	249 136,93	6,99	F	Taux fixe à 1.67 %	1,705	33 803,36	4 015,46	0,00	29,97
301-Ass	N	0,00	A-1	76 224,86	3,67	F	Taux fixe à 6.74 %	6,912	20 326,52	4 623,80	0,00	303,50
302-Ass	N	0,00	A-1	96 251,41	4,58	F	Taux fixe à 5.78 %	5,780	17 149,86	5 563,33	0,00	1 892,33
312- Ass	N	0,00	A-1	58 802,20	2,39	V	(Euribor 3M-Floor -0.25 sur Euribor 3M) + 0.25	4,384	28 725,60	2 002,65	0,00	91,21
320- Ass	N	0,00	A-1	35 000,00	0,92	F	Taux fixe à 4.06 %	4,119	35 000,00	1 444,68	0,00	0,00
326-Ass	N	0,00	A-1	140 000,00	3,00	F	Taux fixe à 3.96 %	4,018	35 000,00	5 621,00	0,00	4 215,75
329-Ass	N	0,00	A-1	230 100,00	5,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	38 350,00	10 446,54	0,00	8 681,27
331-Ass	N	0,00	A-1	87 086,60	1,58	F	Taux fixe à 2.43 %	2,452	49 311,03	1 669,13	0,00	150,44
332-Ass	N	0,00	A-1	420 000,00	7,00	V	(Euribor 1M + 0.53)-Floor -0.53 sur Euribor 1M	4,557	60 000,00	14 950,05	0,00	29,00
335 - Ass	N	0,00	A-1	140 833,49	3,02	F	Taux fixe à 5.56 %	5,677	43 333,32	6 926,85	0,00	1 204,67



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
337- Ass	N	0,00	A-1	87 499,87	5,01	F	Taux fixe à 3.24 %	3,280	16 666,68	2 632,50	0,00	541,88
338-Ass	N	0,00	A-1	112 500,00	11,04	V	Euribor 3M + 1.08	5,223	10 000,00	5 178,61	0,00	795,83
45	N	0,00	A-1	237 316,77	7,19	F	Taux fixe à 1.72 %	1,731	32 733,32	3 870,72	0,00	195,49
8515097	N	0,00	A-1	15 180,03	0,15	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	15 180,03	667,83	0,00	0,00
ASS-020	N	0,00	A-1	510 300,00	20,00	F	Taux fixe à 5.25 %	5,250	24 300,00	26 790,75	0,00	25 444,13
ASS-028	N	0,00	A-1	289 249,35	12,25	F	Taux fixe à 4.03 %	4,089	17 363,72	11 851,03	0,00	8 339,49
ASS-030	N	0,00	A-1	370 476,19	13,33	F	Taux fixe à 4.51 %	4,576	19 555,16	16 986,95	0,00	10 726,88
ASS-033 Ream	N	0,00	A-1	1 350 423,32	14,44	F	Taux fixe à 6.4 %	6,493	62 581,70	87 867,54	0,00	46 705,72
ASS-034	N	0,00	A-1	375 000,00	4,25	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	75 000,00	16 762,50	0,00	10 038,77
ASS-036	N	0,00	A-1	217 518,97	6,76	F	Taux fixe à 3.66 %	3,711	27 782,95	7 582,77	0,00	1 658,92
ASS-037	N	0,00	A-1	227 800,00	3,00	F	Taux fixe à 4.48 %	4,623	75 933,33	9 078,59	0,00	18,90
ASS-039	N	0,00	A-1	383 904,58	8,00	F	Taux fixe à 4.08 %	4,143	50 233,73	18 564,77	0,00	0,00
ASS-040	N	0,00	A-1	133 333,48	3,99	F	Taux fixe à 4.55 %	4,697	33 333,32	5 589,56	0,00	50,56
ASS-042	N	0,00	A-1	1 848 032,32	14,00	F	Taux fixe à 3.98 %	4,038	94 164,08	74 573,24	0,00	70 773,45
ASS-043	N	0,00	A-1	504 831,04	11,00	F	Taux fixe à 2.15 %	2,181	37 323,60	11 004,62	0,00	10 191,01
ASS-044	N	0,00	A-1	64 036,57	11,00	F	Taux fixe à 2.15 %	2,181	4 734,41	1 395,91	0,00	1 292,71
Ass-3941(DO)	N	0,00	A-1	30 201,47	5,08	F	Taux fixe à 5.08 %	5,080	4 440,14	1 534,23	0,00	1 195,99
MIN542157EUR	N	0,00	A-1	462 500,00	18,42	F	Taux fixe à 0.71 %	0,712	25 000,00	3 217,19	0,00	250,22
MIN542158EUR	N	0,00	A-1	2 312 500,00	18,42	F	Taux fixe à 0.71 %	0,712	125 000,00	16 085,94	0,00	1 251,13
MIN542159EUR	N	0,00	A-1	925 000,00	18,42	F	Taux fixe à 0.71 %	0,712	50 000,00	6 434,38	0,00	500,45
MIN543694EUR	N	0,00	A-1	350 000,00	20,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,249	13 125,00	9 101,12	0,00	2 673,38

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIN543695EUR	N	0,00	A-1	400 000,00	20,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,249	15 000,00	10 401,28	0,00	3 055,30
MIN543696EUR	N	0,00	A-1	500 000,00	20,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,249	18 750,00	13 001,61	0,00	3 819,12
MIN543697EUR	N	0,00	A-1	900 000,00	20,00	F	Taux fixe à 3.21 %	3,249	33 750,00	23 402,91	0,00	6 874,42
MX2531119COL-BNSEINE	N	0,00	A-1	6 900 000,00	25,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,807	276 000,00	257 080,01	0,00	680,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>1 393 927,84</b>					<b>284 287,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 393 927,84					284 287,94	0,00	0,00	0,00
0618211/01	N	0,00	A-1	119,78	0,18	F	Taux fixe à 0 %	0,000	119,78	0,00	0,00	0,00
0622601/01	N	0,00	A-1	4 320,00	0,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 320,00	0,00	0,00	0,00
10057171/01	N	0,00	A-1	4 249,47	0,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 249,47	0,00	0,00	0,00
10108151/01	N	0,00	A-1	670,56	0,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	670,56	0,00	0,00	0,00
10109301/01	N	0,00	A-1	1 978,04	2,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	659,33	0,00	0,00	0,00
10193741/01	N	0,00	A-1	8 389,03	3,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 097,27	0,00	0,00	0,00
1020780102	N	0,00	A-1	32 571,35	9,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 257,13	0,00	0,00	0,00
10212621/01	N	0,00	A-1	11 335,80	6,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 619,40	0,00	0,00	0,00
10220351/01	N	0,00	A-1	19 759,43	3,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 939,87	0,00	0,00	0,00
10236271/01	N	0,00	A-1	9 270,00	4,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 854,00	0,00	0,00	0,00
10350711/01	N	0,00	A-1	8 000,00	4,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 600,00	0,00	0,00	0,00
10366811/01	N	0,00	A-1	8 865,60	7,79	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 108,20	0,00	0,00	0,00
1037830	N	0,00	A-1	5 744,20	6,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	820,60	0,00	0,00	0,00
1050947-4	N	0,00	A-1	32 304,00	5,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 384,00	0,00	0,00	0,00
1052057	N	0,00	A-1	66 874,76	6,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 553,53	0,00	0,00	0,00
1066311	N	0,00	A-1	51 066,58	8,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 674,07	0,00	0,00	0,00
1075201	N	0,00	A-1	43 956,00	10,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 996,00	0,00	0,00	0,00

EPT BOUCLE NORD DE SEINE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture  
092-200057990-20240201-2024-S01-010-BF  
Date de télétransmission : 09/02/2024  
Date de réception préfecture : 09/02/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1081853	N	0,00	A-1	241 540,00	12,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 580,00	0,00	0,00	0,00
2010-03	N	0,00	A-1	70 071,85	1,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	35 035,84	0,00	0,00	0,00
2011-05	N	0,00	A-1	13 395,00	2,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 465,00	0,00	0,00	0,00
2011-06	N	0,00	A-1	47 064,17	1,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 532,06	0,00	0,00	0,00
2011-07	N	0,00	A-1	30 510,76	2,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 170,27	0,00	0,00	0,00
2013-03	N	0,00	A-1	6 447,30	4,81	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 289,47	0,00	0,00	0,00
2013-04	N	0,00	A-1	14 325,00	4,81	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 865,00	0,00	0,00	0,00
2015-01	N	0,00	A-1	226 306,40	6,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	32 329,50	0,00	0,00	0,00
2016-01	N	0,00	A-1	69 735,49	7,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 716,93	0,00	0,00	0,00
2016-02	N	0,00	A-1	44 173,89	7,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 521,73	0,00	0,00	0,00
333-Ass	N	0,00	A-1	21 321,16	2,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 107,07	0,00	0,00	0,00
334-Ass	N	0,00	A-1	14 879,84	2,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 959,93	0,00	0,00	0,00
336 - Ass	N	0,00	A-1	33 443,70	4,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 688,73	0,00	0,00	0,00
ASS-035	N	0,00	A-1	3 914,80	1,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 957,40	0,00	0,00	0,00
ASS-038	N	0,00	A-1	68 462,78	3,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	17 115,68	0,00	0,00	0,00
ASS-041	N	0,00	A-1	16 170,70	4,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 234,13	0,00	0,00	0,00
Ass-0421051/01	N	0,00	A-1	12 893,29	1,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 446,67	0,00	0,00	0,00
Ass001/10042671/01	N	0,00	A-1	6 230,00	0,59	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 230,00	0,00	0,00	0,00
Ass002/10208211/01	N	0,00	A-1	10 588,80	1,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 294,40	0,00	0,00	0,00
Ass003/10428451/01	N	0,00	A-1	110 084,77	5,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	18 347,47	0,00	0,00	0,00
Rue Henri Dunant-DO	N	0,00	A-1	5 820,00	2,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 940,00	0,00	0,00	0,00
Rue des Champarons-DO	N	0,00	A-1	9 804,16	2,22	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 268,07	0,00	0,00	0,00
ass-67	N	0,00	A-1	7 269,38	0,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 269,38	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>26 159 680,19</b>					<b>2 049 276,14</b>	<b>734 438,36</b>	<b>0,00</b>	<b>242 130,82</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057990-20240201-2024-S01-010-BF  
Date de télétransmission : 09/02/2024  
Date de réception préfecture : 09/02/2024

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	79	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 159 680,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

## A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2023-12-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS DETUDES	5	07/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	07/12/2023
L	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	60	07/12/2023
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT (INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE)	60	07/12/2023
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	07/12/2023
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	5	07/12/2023
L	SERVICE D'ASSAINISSEMENT (MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION)	15	07/12/2023
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	10	07/12/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10	07/12/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT	8	07/12/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	10	07/12/2023
L	MOBILIER	10	07/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	07/12/2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS</b>	<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	2 101 704,00	2 101 704,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	6 209 793,81	6 209 793,81
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 108 089,81	4 108 089,81

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>2 101 704,00</b>	<b>2 101 704,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>2 101 704,00</b>	<b>2 101 704,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 101 704,00	2 101 704,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : DEPENSES (CHEMIN VERT) RECETTES (CHEMIN VERT)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4581</b> DEPENSES (CHEMIN VERT) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>4582</b> Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

### B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
----------------	-----------------	-----------	--------------------	------------------------------------	-----------------------------

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT</b>	<b>B1.5</b>

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
<b>SOUS-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.